



FICHE DE RÉSERVATION ACCUEIL DE GROUPES

RENSEIGNEMENTS SUR LE GROUPE

Nom (intitulé) : _____

Adresse exacte : N° _____ Rue : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

E-mail : _____

Association loi 1901 : Oui Non

(si oui, joindre obligatoirement la copie du document officiel de la déclaration en Préfecture)

RESPONSABLE LÉGAL

Nom : _____

Prénom : _____

Fonction : _____

Adresse exacte : N° _____ Rue : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Fax : _____ Portable : _____

E-mail : _____

CHOIX DE LA PRESTATION

HÉBERGEMENT EN CHAMBRE (maximum de 32 lits)

Du _____ au _____

Heure d'arrivée au Centre : _____ Heure de départ du Centre : _____

HÉBERGEMENT SOUS TOILE

Du _____ au _____

Heure d'arrivée au Centre : _____ Heure de départ du Centre : _____

ACCUEIL À LA JOURNÉE

La journée du _____

Heure d'arrivée au Centre : _____ Heure de départ du Centre : _____

Intérieur avec repas

Uniquement extérieur

EFFECTIF DU GROUPE

	Enfants	Adolescents	Adultes
Garçon/Homme			
Fille/Femme			

Nombre total de personnes : _____

REPAS

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-----------------------------------|--------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Sans repas | <input type="checkbox"/> Petit Déjeuner | <input type="checkbox"/> Déjeuner | <input type="checkbox"/> Dîner |
| | <input type="checkbox"/> 8h00 | <input type="checkbox"/> 11h30 | <input type="checkbox"/> 19h00 |
| | <input type="checkbox"/> 8h30 | <input type="checkbox"/> 12h00 | <input type="checkbox"/> 19h30 |
| | <input type="checkbox"/> 9h00 | <input type="checkbox"/> 12h30 | <input type="checkbox"/> 20h00 |
-

MISE À DISPOSITION (*uniquement en formule hébergement*)

- Salle de travail Oui Non
- Télévision & D.V.D. Oui Non
-

RÈGLEMENT

Un acompte d'environ 30% sera versé à la signature de la convention. Le solde du règlement se fera pendant le séjour.
Tout chèque doit être libellé à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC.

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Aucune réservation n'est officielle avant la signature de la convention d'hébergement accompagnée d'un acompte d'environ 30% du montant de la facture globale.
2. Le nombre approximatif de participants doit être stipulé lors de la signature de la convention d'hébergement (*minimum facturé 15 participants*). **Le nombre définitif sera confirmé par écrit 8 jours pleins avant la date d'arrivée et servira de base à la facturation, même en cas d'annulation à la dernière minute.** Dans le cas où le nombre de participants serait augmenté après la confirmation écrite, « CHÂTEAUNEUF DES LOISIRS » se réserve le droit de modifier les menus supplémentaires à sa convenance, tout en conservant la qualité et la composition.
3. En cas d'annulation complète de la réservation, une indemnité déduite de l'acompte versé sera exigée à raison de :
 - 10% de la valeur globale de la réservation si l'annulation intervient deux semaines avant la date d'arrivée.
 - 30% de la valeur globale de la réservation si l'annulation intervient une semaine avant la date d'arrivée.
 - 60% de la valeur globale de la réservation si l'annulation intervient entre six et deux jours avant la date d'arrivée.
 - 100% de la valeur globale de la réservation si l'annulation intervient la veille ou le jour même de l'arrivée.

Date : _____

Tampon :

Signature :
(précédée de la mention lu et approuvé)